

Compte-rendu de réunion Du 15/10/2024

Présents : Suzanne GUERRIN, Jean-Marc FAIVRE, Marie RUFENACHT, Stéphanie PARSY
Antoine DE GRIBALDI, Mathilde PERRIN, Gilles MAGNIN-FEYSOT, Caroline CAQUELARD-GEST
Gérard JOUILLE, Laëtitia LAMBERT

Excusés : Cathy POIMBOEUF

Ordre du jour :

- Lignes téléphoniques
- Communication à diffuser aux habitants
- Adresses
- Logo
- Site internet

1) Lignes téléphoniques

A partir du 1^{er} janvier, le numéro de téléphone de la mairie sera le numéro actuel de la mairie de Montbenoît :

03.81.38.12.94

Ce nouveau contact sera diffusé à tous les habitants via différents moyens de communication :

Flyer, Panneau Pocket, Illiwap, mise à jour sur Google...

La commission propose que les numéros des autres mairies dirigent vers un répondeur qui informe du nouveau numéro unique à contacter afin que chacun puisse prendre l'habitude d'appeler à ce numéro.

Au niveau de l'organisation interne du centre administratif, il faudra identifier les besoins des secrétaires et des élus afin de décider :

- le nombre de lignes nécessaires
- le nombre de numéros nécessaires
- l'opportunité de souscrire un abonnement de téléphone portable pour les élus d'astreinte.

Un devis a déjà été sollicité auprès de ORANGE, un autre devis sera demandé à AZYLIS.

Avant de résilier les lignes des différentes mairies déléguées, il faudra prendre en compte la nécessité de maintenir une ligne fixe dans les salles de convivialité pour des raisons de sécurité.

2) Communication à diffuser aux habitants

Un flyer d'information sur les modifications à venir à destination des habitants sera distribué à l'automne.

3) Adresses

Suite à la signature des devis, les services de l'adressage de la Poste travaillent actuellement à la certification des adresses de toutes les communes. À l'issue de ce travail, une restitution sera organisée en novembre.

Afin d'anticiper la fusion des 5 bases adresses, **il est demandé à chaque conseil municipal de remplir l'onglet correspondant à sa commune dans le fichier Excel « Adresses » en indiquant les nouvelles adresses retenues.**

Deux rues seront à renommer :

- la rue de la Gare à Ville du Pont
- la rue de la Chapelle à Montflovain

Les conseils municipaux concernés devront choisir un nouveau nom pour ces rues et prendre une délibération avant la fin de l'année.

4) Logo

La commission examine différentes propositions de logo présentées par Caroline. Une sélection sera soumise au conseil syndical afin de se prononcer sur le futur logo de la commune nouvelle.

5) Site internet

Caroline a déjà créé une structure de site internet communal, à compléter et étoffer. Cela fera l'objet de la prochaine réunion de la commission Communication.

<p><u>Prochaine réunion : Mardi 19 novembre 2024</u> à 20h à La Longeville</p>
--